



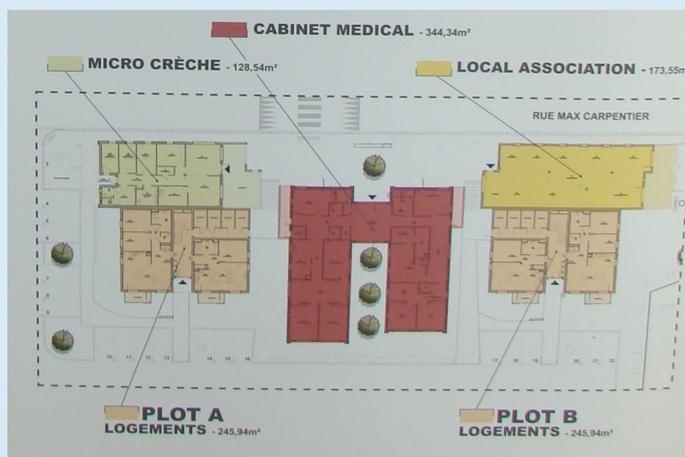
# SERQUIGNY INFOS

Juin 2018

## Le futur Pôle médico-social « Le Haras »



Ce projet, situé rue Max Carpentier, sur le site de l'ancien Haras avec en fond de parcelle la rivière « la Charentonne », sera constitué d'un cabinet médical, d'un local associatif propriété de l'Association « Les Nids », d'une micro-crèche propriété de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et de 8 logements locatifs.



### Le Pôle médico-social sera composé :

- D'un Pôle de 344 m<sup>2</sup> à simple rez-de-chaussée, équipé d'un espace d'accueil, de salles d'attente, de 4 salles de consultation, d'un cabinet de kinésithérapie, d'un cabinet d'infirmières, d'une salle de réunion, de locaux techniques et de sanitaires,
- D'un local associatif de 173 m<sup>2</sup> dont l'aménagement sera effectué par l'association,
- D'une micro-crèche de 129 m<sup>2</sup> à simple rez-de-chaussée, équipée de bureaux, dortoirs, espaces jeux, coin repas, local technique, vestiaires, sanitaires et avec une petite cour extérieure.

Les 8 logements collectifs (4T2 de 50 m<sup>2</sup> et 4 T3 de 73 m<sup>2</sup>) seront destinés à la location.

Les prestations sont particulièrement soignées : utilisation de matériaux de façade qui respectent le style local, volets roulants électriques, chauffage et production d'eau chaude par chaudière individuelle gaz, terrasse fermée de 6m<sup>2</sup> pour les logements en RDC et balcon de 6m<sup>2</sup> pour les logements à l'étage, cellier individuel en RDC de 4 m<sup>2</sup> pour chaque logement, places de stationnement et accessibilité handicapé.

Une voirie interne sera aménagée pour la desserte des places de stationnement du pôle médico-social et des logements.

### Les partenaires et entreprises :

- Architecte : Cabinet NCL
- Bureau de Contrôle : DEKKRA
- Coordinateur SPS : APAVE
- Gros œuvre : Valette
- Charpente /structure bois : LTB
- Couverture /bardage zinc/ étanchéité : Bernayenne de couverture
- Menuiseries extérieures : AVA
- Métallerie / serrurerie : KIT METAL
- Enduit de façade : NOIR ET BLANC
- ICD : BLIN
- Menuiseries intérieures : JPV BATIMENT
- Plomberie / Chauffage /VMC: SAPEC
- Electricité : SNECLIM
- Revêtement de sols/ Faïence : REVNOR
- Peinture : SOGEP
- Voirie / espaces verts/clôtures: CCTP

**La livraison prévisionnelle est prévue au 3ème trimestre 2019**

## Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre et début des travaux du futur Pôle médico-social « Le Haras »

Le jeudi 22 février 2018, M.LEYCURAS Sous-Préfet, Mme TAMARELLE-VERHAEGHE Députée, Mme BRANLOT Conseillère Départementale, M.ROUSSELIN Président de l'Intercom, M.DISSE Directeur du Logement Familial de l'Eure, M.TAUVIN Président du Logement Familial de l'Eure, M.LOZAY Représentant la Caisse d'Allocations Familiales, M.BAILLEUL de l'Association Les Nids, M. Le Capitaine de Gendarmerie, M. PREVOST Maire de Serquigny, les membres du Conseil Municipal, les professionnels de santé de Serquigny, Mme DEGROOTE étaient tous réunis pour la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du nouveau Pôle Médico-social et des 8 logements locatifs.



Dans les dernières décennies, ce bâtiment a été le siège de l'exploitation agricole et le berceau de la famille DEGROOTE.

Maintenant, ce terrain va vivre une autre vie et un équipement à rayonnement intercommunal lui sera donné. Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale de l'aménagement de notre centre bourg et plus globalement dans le PLU en cours d'élaboration dans le cadre d'aménagement de notre intercommunalité et de son projet de territoire.

La commune de Serquigny a saisi l'opportunité lors de la vente du domaine du château de se porter acquéreur de cette partie par l'intermédiaire de l'établissement public foncier de Normandie. Très vite l'idée a germé de faire quelque chose en direction des professions médicales, sachant que les cabinets de nos praticiens rencontraient des difficultés pour recevoir les personnes en situation de handicap et connaissant le déficit chronique dans cette partie de l'Eure en professionnels de santé.

La commune s'est rapprochée du Logement Familial pour élaborer un premier projet.

Le Conseil Municipal a travaillé pendant plusieurs années, modifié, recommencé et a changé mille fois d'idées avec de multiples réunions pour aboutir enfin au projet définitif.

Un grand merci à Monsieur le Président du Logement Familial pour son écoute et à ses équipes qui ont travaillé avec nous pendant cette période, merci également d'avoir engagé votre société dans ce défi. Monsieur Le Maire veut également témoigner sa gratitude à M. COQUENTIN notre architecte que nous avons trituré dans tous les sens pour lui faire accepter nos changements successifs. Il a salué les riverains de l'opération pour leur compréhension et leur demander aussi de la tolérance pour les désagréments qui pourraient survenir lors de la construction. Merci aux professionnels de santé d'avoir bien compris l'évolution qu'il était nécessaire d'accomplir sur notre territoire.

A souligner que l'Etat a pleinement rempli son rôle puisque sa participation représente 52 % du montant de la maison de santé. Le Département avec M. Le Président LECORNU qui a également accepté sans sourcilier notre demande de subvention, ainsi que la région. Le financement a été complété par un emprunt, merci au Crédit Agricole pour nous avoir suivi.

Nous nous sommes rapprochés de notre Intercom de l'époque Risle Charentonne pour construire une micro-crèche, projet accepté et repris aujourd'hui par l'Intercom Bernay Terre de Normandie et la CAF de l'Eure. Merci à Jean-Claude ROUSSELIN pour son soutien. Nous avons aussi répondu à la demande de l'association « Les Nids » qui a un très bel établissement à Serquigny accueillant des enfants qui ont des troubles du comportement, qui cherchait des locaux pour son SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile), nous avons répondu à cette demande et l'avons aidée à se réaliser.

Nous aurons au cœur du bourg une offre de services de proximité, une densification de logements de ville à proximité de nos commerces qui renforcera, nous espérons leur attractivité.

Merci aux entreprises retenues de travailler vite et bien pour répondre à l'attente suscitée.



Début des travaux de construction du pôle Médico-social

# Projets et travaux

## Ecoles/ Remplacement des menuiseries et travaux de réfection d'une partie des sols

Un audit énergétique complet pour l'ensemble des écoles maternelle et élémentaire Louis PERGAUD et Louise MICHEL a été réalisé par l'APAVE en 2011. La commune avait ensuite procédé à quelques changements de portes et fenêtres. En 2017, l'ensemble du réseau de distribution de chauffage a été refait à neuf dans les deux écoles.

En 2018, la commune poursuivra les travaux préconisés par l'AUDIT de l'APAVE et souhaite finir le remplacement de toutes les menuiseries qui sont d'origine, 1978, en aluminium simple vitrage et obsolètes à ce jour.

Des travaux de réfection des sols d'une partie de l'école Louise MICHEL sont également prévus. Afin de mener à bien ce projet, la commune sollicite le concours financier de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Serquigny étant situé au cœur de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, territoire à énergie positive (TEPOS) retenu dans l'appel à projet de la Région Normandie, souhaite s'engager dans cette dynamique de sobriété énergétique. Le montant des travaux est inscrit au budget primitif de la commune 2018 et une étude concernant ces travaux va être lancée.

## Petit Nassandres /Rue de la Risle

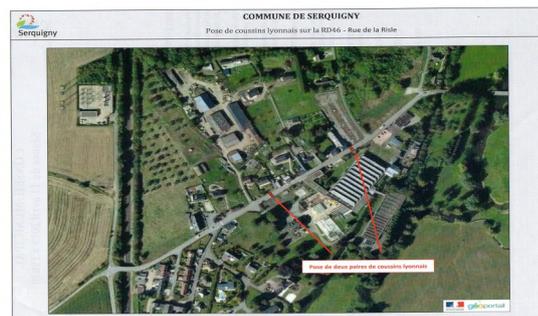
En liaison avec l'Agence Routière de Brionne, des études ont été poursuivies sur cette route départementale.

Après l'installation d'un radar pédagogique, la commune a demandé au Conseil Départemental, une aide au titre des amendes de police pour la mise en place de coussins Lyonnais avec la signalisation nécessaire.

Le Département va reprendre le trottoir et le parapet au-dessus de la ligne de chemin de fer.

Une étude va être engagée avec l'Intercom sur les eaux usées du Petit-Nassandres.

Une montée de débit du réseau numérique pour l'accès internet va être réalisée par Eure Numérique.



Type de coussins Lyonnais

## Construction des logements sur l'ancien site de la Gendarmerie

La SECOMILE va construire prochainement des logements neufs destinés à la location en lieu et place des anciens logements de la Gendarmerie en forme de 4 bâtiments compacts. Ce projet porte sur la construction de bâtiments contenant 2 et 3 logements individuels chacun pour un total de 10 logements, 10 garages clos et couverts (un par logement) et 10 places de stationnement (une par logement). De plus sont prévues, 3 places de stationnement supplémentaires (dont 2 places PMR) pour les logements et 3 places de stationnement pour l'arrière de la poste.

L'ensemble des constructions sera desservi par une nouvelle voie créée, reliant le bas de la côte Saint Georges et la rue de Normandie.



# Finances communales

La présentation des comptes administratifs et des budgets représente un moment important de la vie de notre commune et de son Conseil Municipal. Cette présentation était à l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2018.



## Le mot de M. Le Maire au sujet des finances de notre commune



Les comptes administratifs sont l'expression des dépenses et des recettes ordonnées par le Maire et soumis au contrôle du Receveur Municipal.

A cette occasion, je remercie M. CRETAIN notre receveur pour son aide et ses

conseils avisés ainsi que l'énorme travail réalisé par Mathieu notre Secrétaire Général et Christelle notre Responsable aux finances.

### Compte administratif 2017

Pour l'exercice 2017, le compte de la ville est positif à hauteur de 125 000 € et un report en fonctionnement de 267 000 €, grâce à une gestion serrée des lignes budgétaires. Nous avons investi 458 000 € de travaux neufs.

Pour le gîte, nous avons un excédent sur le compte d'exploitation car nous avons bénéficié d'une année record de recettes du fait du nombre important de locations. Nous avons réalisé sur le gîte des investissements notamment à la demande du préventionniste Sécurité.

En ce qui concerne la maison de santé très peu de mouvements comptables sauf en ce qui concerne notre emprunt.

Côté travaux, l'année 2017 a été consacrée à la mise en œuvre du transfert de la pharmacie, de la démolition des logements de l'ex-gendarmerie pour créer les conditions d'une nouvelle opération, à la démolition de l'ancien haras après maintes péripéties pour préparer la construction de l'ensemble socio-médical.

Le remplacement de la distribution du chauffage des écoles a été également réalisé avec succès ainsi que la deuxième tranche de voirie de la RD 24 avec la réfection de la chaussée, des trottoirs et la pose de coussins ralentisseurs.

Les résultats de ces comptes seront repris et affectés aux budgets primitifs de la ville, du gîte et de la maison de santé.

### Pour 2018 :

Nous devons avoir une vision pour l'avenir de notre commune et aligner seulement des chiffres serait largement insuffisant. Le monde bouge et nous devons nous adapter. Nous venons d'intégrer une intercommunalité de 56 000 habitants, 79 communes sur un large territoire, avec de nouvelles compétences. Cette intercommunalité sera l'élément décisif pour la presque totalité de nos projets. Il faudra être dans les contrats de territoire et ruralité pour bénéficier des aides de l'état, de la Région et du Département. Dès cette année nous enregistrons un investissement de l'intercommunalité sur notre commune de 300 000 € pour la micro-crèche et un programme de 900 000 € pour l'assainissement collectif pour le Petit-Nassandres et Courcelles, investissements que nous ne pourrions pas réaliser seuls.

D'autres part des communes nouvelles se créent à notre porte, changeant les rapports de force. L'Etat privilégiant déjà ces nouvelles entités territoriales par l'attribution de ses dotations au détriment de nos communes.

Nous devons travailler à conforter notre territoire pour garder notre attractivité de bourg centre.

Pour le moment l'objectif pour cette année est de poursuivre la réalisation de nos projets en cours, de terminer l'élaboration du PLU et de faire un certain nombre d'études pour préparer les dossiers de demain.

**Nous le ferons en n'augmentant pas les taxes communales, ni en ayant recours à l'emprunt malgré les incertitudes des dotations et les charges grandissantes qui pèsent sur nos budgets .** En quelques mots, il faut faire plus avec moins d'argent. Notre rôle consiste à tracer la voie pour l'avenir.

Nous aurons à défendre les services publics comme la gare de Serquigny. Le maintien du petit commerce est un sujet difficile mais nous continuerons à favoriser tout ce qui peut l'être.

Nous aurons à faire avancer la construction du pôle socio-médical, 725 000 € d'investissement , à commencer la construction des 18 logements locatifs autour du pôle et de l'ex-gendarmerie.

Nous poursuivrons la rénovation de nos écoles, sols et huisseries, les dossiers sont en cours d'instruction.

Nous aurons l'accessibilité de nos bâtiments communaux à améliorer pour les personnes en situation de handicap.

Nous continuerons à maintenir le péri-éducatif gratuit cette année encore pour les enfants scolarisés à Serquigny.

Nous prévoyons de réaliser des travaux de voirie pour sécuriser la route départementale au Petit Nassandres, le remplacement de la rambarde du Parc bien endommagée et la démolition du Bâtiment dit l'Age d'or.

Nous poursuivrons le reboisement de nos bois communaux, pour rappel, nous avons déjà planté 1500 arbres d'essence locale.

Nous continuerons à financer nos associations qui remplissent des tâches d'animations importantes pour notre commune.

La loi de finance pour 2018 prévoit comme mesure importante la suppression de la taxe d'habitation de manière progressive pour 80 % de la population avec l'engagement de l'Etat de la compensation totale aux communes. Sans porter de jugement sur cette mesure, il est nécessaire d'être attentif sur les conséquences possibles pour nos finances.

Nous devons prendre en compte ces prévisions avec beaucoup de réserves, avec un exemple concret qui nous concerne. En janvier 2018, le Préfet nous notifie une dotation de 69 721 € comme compensation de perte de la taxe professionnelle et bien en recevant les notifications de la direction générale des impôts, elle a disparu ! En regardant de plus près, cette dotation va servir de variable d'ajustement en faveur des communes augmentant leur population, pour les communes les plus fragiles, pour les communes nouvelles. Nous saurons dans les 6 mois à venir ce qui nous restera !

Alors comment croire aux promesses gouvernementales !

Concernant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), nous avons une très faible progression de 6 800 € et nous aurons les compensations du fond national de garantie et de l'Intercom qui perçoit à notre place la taxe professionnelle.

Cela démontre que l'autonomie financière des communes est passée dans le domaine de la portion congrue.

Cela change considérablement le travail des élus qui doivent en permanence se déplacer pour défendre les projets et obtenir de possibles subventions.

Nos agents administratifs doivent également veiller en permanence aux changements techniques qui cachent le plus souvent des reculs financiers.

Par contre les dotations de La DETR Départementale (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) sont stables et une nouvelle dotation a été mise en place pour favoriser la transition énergétique.

Je finirai en précisant que notre budget 2018 bénéficiera de la vente des terrains des logements ex-gendarmerie pour la somme de 210 000 €.

C'est avec ce contexte que le budget communal 2018 a été établi.

Lionel PREVOST

La commune de Serquigny soutient les associations qui mènent des activités culturelles et sociales auprès des habitants.

Ainsi, le Conseil municipal de Serquigny a décidé de maintenir les montants des subventions accordées aux associations, pour un budget total de **44.000 €** qui concerne **25 associations**.

# Synthèse du budget principal primitif 2018

Les recettes de la commune proviennent majoritairement du produit des impôts locaux et des dotations de l'Etat.

Malgré la gestion rigoureuse des finances communales, celles-ci sont fragilisées par la baisse de certaines dotations de l'Etat et de la hausse mécanique des dépenses. Toutefois, compte tenu de la situation économique et sociale, il n'est pas opportun d'augmenter les impôts des ménages.

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le produit de la recette fiscale reposant sur les ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti).

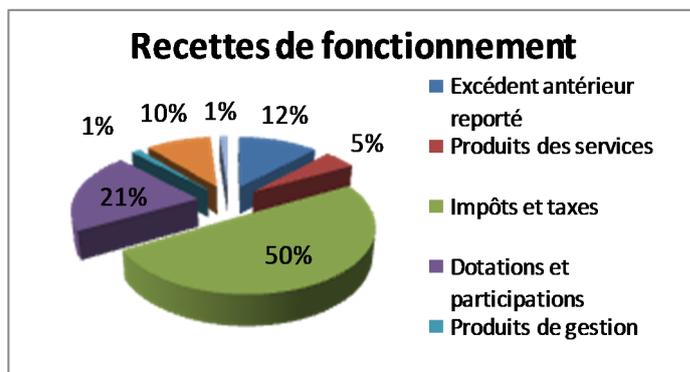
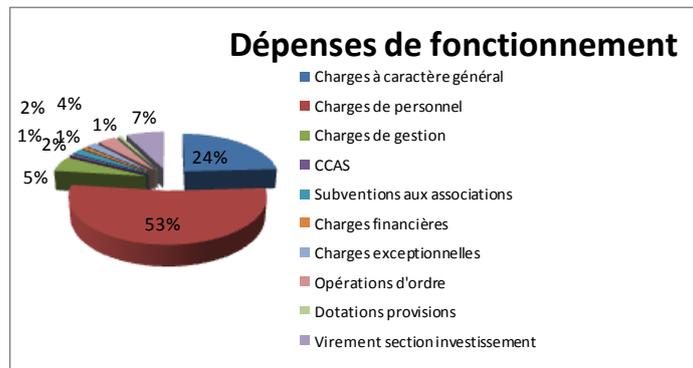


2018  
Taxe d'Habitation 9,51 %  
Taxe sur le Foncier Bâti 13,64%  
Taxe sur le Foncier Non Bâti 58,84

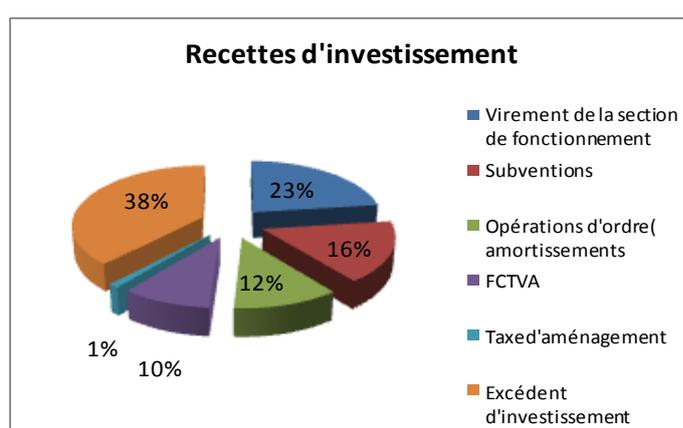
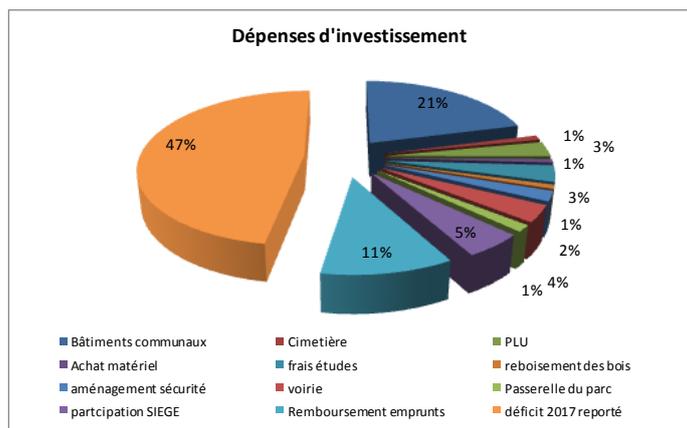
Le budget primitif 2018 a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice antérieur, d'intégrer les crédits reportés et d'inscrire des crédits pour engager de nouvelles réalisations. Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 2.174 927,00 € en section de fonctionnement et à 699 064,00 € en investissement.

La section de fonctionnement prévoit le financement de toutes les dépenses générales des services de la commune, notamment, l'entretien des bâtiments et voies, l'énergie pour le chauffage des bâtiments, les dépenses de personnel, le fonctionnement des services scolaires (fournitures, équipement des classes), les contrats d'entretien de maintenance et de prestation de service, les subventions versées aux associations et autres organismes.

La section de fonctionnement enregistre également les recettes fiscales, les dotations et la participation de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation.



En investissement, le budget prévoit des travaux sur les bâtiments communaux, (Ecole, Médiathèque Mairie, Eglise, et Salle des Fêtes), la réalisation du PLU (plan local d'urbanisme), des travaux de voirie et aménagement de sécurité, le remplacement de la passerelle du parc, la mise en place de cases supplémentaires du colombarium et création d'un ossuaire au cimetière, la participation de la commune pour des travaux réalisés par le siège à Serquigny et le remboursement des emprunts.



## Les différentes interventions de Monsieur Le Maire et du Conseil Municipal

### SNCF et REGION NORMANDIE

Cet hiver, nous avons appris que la SNCF et la Région Normandie envisageaient la suppression d'arrêts en gare de Serquigny servant aux étudiants et aux techniciens de la société ARKEMA. M. Le Maire est intervenu auprès de la SNCF, de la Région Normandie, des Parlementaires et la direction d'ARKEMA pour sa part a fait intervenir sa direction nationale vers Guillaume PEPY Directeur nationale de la SNCF.

Grace à ces démarches conjointes et suite à une réunion à la Région à Caen, nous avons obtenu le maintien de nos arrêts. En mars M. le Maire a reçu le Directeur régional de la SNCF mobilités et le Directeur des TER Normandie pour parler de l'avenir de la gare de Serquigny.

Pour le moment le guichet reste ouvert du fait que les personnes qui tiennent le guichet effectuent d'autres missions, notamment les arrêts et les départs des trains.

Mais les dirigeants n'ont pas caché qu'il faudra trouver d'autres activités pour maintenir les services actuels.

M. le Maire a demandé les intentions de la Région sur le tronçon Serquigny- Rouen et a renouvelé notre demande ancienne de rachat de la voirie conduisant à la gare appartenant toujours à la SNCF, sans entretien de leur part.

### LADAPT

Nous vous avons alerté dans le dernier numéro de Vivre à Serquigny de l'éventualité du départ de L'association LADAPT de Serquigny. Cette hypothèse a pris corps depuis et LADAPT confirmant ces intentions du fait de la nécessité de se rapprocher selon eux, des grandes villes pour mieux inclure les stagiaires. Il s'agit d'un coup rude pour notre commune. Nous allons recevoir à nouveau la Direction Régionale de LADAPT, l'Agence Régionale de Santé en présence de M. le Sous-Préfet.

M. le Maire a écrit à la ministre de la santé qui vient de lui répondre, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une motion en faveur du maintien et l'Intercom de Bernay a adopté la même motion.

Il faudra bien trouver des solutions sur l'avenir des installations et du foyer logement.

### MATERNITE ET HÔPITAL DE BERNAY

Le Conseil Municipal a soutenu la démarche pour le maintien de la maternité et de l'hôpital. Monsieur Le Maire et quelques élus ont ainsi participé à la manifestation de Bernay.

## Info environnement

La commune est engagée dans la démarche zéro produits phytosanitaires pour l'entretien de nos espaces verts, chemins routes, trottoirs et caniveaux. Nous vous rappelons que cette interdiction sera également applicable aux particuliers pour 2019. Ces mesures sont contenues dans la loi de transition énergétique.

En conséquence, nous effectuons le désherbage de façon manuelle (binettes, etc..) occasionnant un lourd travail fastidieux pour nos services. Pour éviter des dégradations, nous demandons aux personnes propriétaires, locataires, de nettoyer les pieds de mur, clôtures en limite de propriété. Nous remercions aussi les personnes déjà engagées dans cette démarche.

### Rappel de l'ouverture de la déchetterie (Horaires d'été)

[Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre](#)

Lundi de 14h à 18h / Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi de 14h à 18h / Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



## Quelques conseils pour l'été, avant de partir en vacances

### Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

## Activités-Périscolaires / Atelier Radio/ Ecole Louise-MICHEL Jean-JAURES de Serquigny

Dans le cadre des activités périscolaires, un atelier Radio a commencé en janvier dernier à raison d'une fois la semaine . 15 enfants de CE2, CM1,CM2 y participent régulièrement et cet atelier a organisé sa première émission, avec la participation de la radio Sensations de Bernay 93.4. Le projet de cette émission était de faire découvrir aux auditeurs les différentes activités du Périscolaire et de présenter les intervenants qui mènent les ateliers. Le rôle de la Radio Sensations au Périscolaire, est de permettre aux enfants de s'exprimer en public, ils apprennent à articuler, à tenir un micro, et à bien se tenir en prenant la parole . Les enfants ont écrit eux même les questions qu'ils voulaient poser et ils ont été à l'aise et contents de leur audition. Ils étaient fiers de passer à la radio et d'interviewer les intervenants qu'ils côtoient régulièrement. Cette émission s'est terminée avec la venue de M. DELAMARE Frédéric, Conseiller Municipal Délégué de Serquigny, Proviseur du Lycée Boismard qui a expliqué le rôle d'un élu et pourquoi avoir mis en place des activités périscolaire à Serquigny.

Vous pourrez revoir les enfants de l'Atelier Radio à Serquigny dans l'École Élémentaire Louise Michel-Jean Jaurès sur you tube:

<https://youtu.be/2yWzg2XRM9c>



**Le samedi 23 juin 2018**, sur le terrain de l'école élémentaire à 14h, se déroulera la fête du Péri-Educatif et de l'école élémentaire. Elle commencera par un spectacle organisé par le Péri-Educatif, des chants suivie d'une Kermesse proposée par l'Ecole Élémentaire et l'association des Parents d'élèves. Venez nombreux !

## Agenda des Manifestations à venir

*Dimanche 17 juin*

**Foire à tout / vente de livres à la médiathèque**

*Samedi 23 Juin*

**Fête des écoles et du Péri-scolaire**

*Dimanche 24 juin*

**Concours de pêche au coup de l'AAPPMA**

*Dimanche 1er Juillet*

**Pêche à la truite pour les enfants de l'AAPPMA**

*Samedi 14 juillet*

**Repas champêtre du comité des Fêtes, animé par l'orchestre Cristelle BELTRAME (Réservations 02 32 45 20 90)**

**Retraite aux flambeaux « Emmenée par un ensemble majorettes et fanfare venus de Pologne et trois mascottes et grand feu d'artifice sur le plan d'eau**

*Dimanche 26 Août*

**Rando VTT de l'Entente Cycliste de Serquigny**

*Dimanche 9 Septembre*

**Foire à tout du Comité des Fêtes**

*Dimanche 16 Septembre*

**Salon de l'Artisanat**

*Samedi 22 Septembre*

**Repas Champêtre de l'UNRPA**



*Dimanche 23 Septembre*

**Puces moto des Sons of Biker**

*Dimanche 7 Octobre*

**Repas des Anciens**

*Dimanche 14 Octobre*

**10 Kms de Serquigny**

*Samedi 20 Octobre*

**Concert des Sons of Biker**

*Vendredi 2 Novembre*

**Loto du Comité des Fêtes**

*Dimanche 4 Novembre*

**Marché de Noël du Comité des Fêtes**

*Du 17 au 18 novembre*

**Salon de peinture**

*Samedi 24 novembre*

**Repas Beaujolais de l'UNRPA**

*Samedi 8 Décembre*

**Vente de tricots à la médiathèque au profit du Téléthon**

*Dimanche 9 Décembre*

**Kermesse aux étrennes du PCF**

*Samedi 15 Décembre*

**Arbre de Noël des écoles**

